PRÉFET
DU JURA
Liberté
Égalité
Fraternité

La lettre

de

L'AGENDA RURAL

Jura

Édition n°1 – Mai 2022

ÉDITO ▪

La ruralité est une réalité dans notre département qui compte 231 communes peu denses et 238 communes très peu denses. Le déploiement de l'Agenda rural concerne ainsi 469 communes des 494 que compte le département. Deux-tiers des jurassiens y vivent.

L'Agenda rural fédère les énergies des services de l'État, mais aussi de ceux des collectivités territoriales, de leurs élus et associations, au service de nos territoires ruraux, de leurs projets, de leur transition écologique, de leur attractivité et de la qualité de vie de leurs habitants.

Dans ce cadre et pour n'énoncer que quelques exemples, 18 espaces France Services ont pu être labellisés à ce jour sur notre territoire, 8 contrats de relance et de transition écologique, couvrant intégralement le département, ont été signés, plusieurs projets alimentaires territoriaux se déploient, des conventions de ruralité, permettant l'aménagement scolaire du territoire de façon souple, ont été mises en œuvre, la couverture en téléphonie mobile a pu être améliorée...

Cette lettre permet, à chaque publication, d'appréhender quelques mesures concrètes retenues dans la déclinaison locale de l'agenda rural. L'année 2021 a permis de présenter, via la lettre de l'Agenda rural, 16 mesures sur les 27 retenues comme prioritaires à l'échelle départementale.

L'ambition et la méthode déployée doivent vous permettre d'obtenir des pistes pour concrétiser vos projets. J'espère que ce numéro ne manquera pas de vous inspirer !

Les services compétents de l'État se tiennent à votre disposition, ainsi que Mme Poullain, sous-préfète de l'arrondissement de Saint-Claude et référente ruralité du département.

Je forme le vœu que cette démarche partenariale et transversale permette de soutenir dans la durée le dynamisme de nos territoires ruraux.

David Philot, préfet du Jura
Le 30 mai 2022

Pour rappel, l'agenda rural c'est un plan d'action interministériel en faveur des territoires ruraux

RETOUR SUR LE DISPOSITIF

L'agenda rural est composé de 181 mesures qui concernent l'ensemble des politiques publiques.

En concertation avec les élus, 7 axes prioritaires ont été retenus pour le département :

1- Faire des territoires ruraux des économies dynamiques, fers de lance de la transition écologique

2- Faciliter l'accès aux services publics et de santé

3- Rapprocher le numérique de tous les habitants des territoires ruraux du Jura

4- Accompagner les élus ruraux dans la revitalisation de leurs territoires

5- Accompagner et promouvoir la jeunesse

6- Renforcer et verdir la mobilité dans les territoires ruraux

7- Améliorer la vie quotidienne pour les habitants des territoires ruraux

Ces axes ont permis de définir 27 actions.

Contact :
pref-agenda-rural@jura.gouv.fr

SOMMAIRE

p. 3 France mobilité
p. 4 Soutien aux clubs sportifs
p. 6 France relance
p. 7 Volontariat territorial en administration
p. 8 Permis de conduire

Les 27 actions

Axe 1
- Déployer les 8 contrats de relance et de transition écologique
- Développer les projets alimentaires territoriaux (PAT) et les programmes agricoles expérimentaux
- Structurer une offre de tourisme durable et respectueuse de la vie quotidienne des résidents, et accompagner financièrement les acteurs de l'hôtellerie-restauration
- Encourager l'élaboration de projets de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE)

Axe 2
- Déployer, faire connaître et outiller davantage les Espaces France Services et leurs agents (formation, médiation numérique,...)
- Mieux prendre en compte les spécificités de l'école
- Favoriser et accompagner de manière renforcée l'installation de professionnels de santé libéraux, à statuts spécifiques, d'internes et d'externes dans les zones sous-dotées
- Structurer et développer une offre de médecine, de consultations non-programmées de proximité et de télémédecine adaptée aux territoires ruraux

Axe 3
- Accélérer le déploiement et atteindre les objectifs fixés en termes de couverture haut-débit
- Améliorer la couverture en téléphonie mobile
- Accompagner les Jurassiens des territoires ruraux vers l'autonomie numérique

Axe 4
- Poursuivre le déploiement du plan Petites Villes de Demain (PVD)
- Promouvoir et/ou accélérer le déploiement des outils de revitalisation de territoires (ZRR, ORT)
- Mettre en œuvre et promouvoir l'offre d'ingénierie territoriale mise à disposition par l'ANCT
- Encourager les élus ruraux à se saisir des dispositifs de la loi Engagement et Proximité

Axe 5
- Déployer et promouvoir le Volontariat Territorial en Administration (VTA)
- Structurer, diversifier et doubler l'offre de services civiques
- Augmenter le nombre de jeunes élèves ruraux bénéficiaires des cordées de la réussite et de propositions de stages de troisième
- Développer les offres de formation du Campus numérique

Axe 6
- Accompagner la mise en œuvre et faire connaître les dispositions de la LOM, notamment la prise de compétence "mobilités" par les collectivités locales (EPCI)
- Déployer et promouvoir l'offre de services France Mobilités pour les enjeux de mobilité du quotidien
- Favoriser les plateformes de mobilités créées au titre de la nouvelle compétence « mobilité solidaire »
- Faciliter l'obtention du permis de conduire pour les jeunes des territoires ruraux

Axe 7
- Améliorer l'offre culturelle des territoires les plus éloignés de la culture, en implantant des Microfolies et en renforçant le réseau de lecture publique en zone rurale
- Saisir toutes les opportunités offertes par la convention entre l'Etat et la Fondation du patrimoine
- Restaurer et soutenir la création de nouveaux lieux de vie et de rencontre dans les territoires ruraux
- Renforcer le soutien aux clubs sportifs en milieu rural

FOCUS SUR QUELQUES ACTIONS DANS LA PRÉSENTE LETTRE

Déployer et promouvoir l'offre de service France Mobilités pour les enjeux de mobilité du quotidien

Plusieurs lauréats jurassiens dans les différents appels à projets nationaux :

- AAP TENMOD (territoires de nouvelles mobilités durables) : BoMAT (Bouquet de mobilités alternatives pour tous) devenu récemment LYVIA porté par le PNR du Haut-Jura

- AAP en lien avec la continuité ou l'aménagement cyclable : Le conseil départemental, ECLA, Messia, Grand Dole, Val d'Amour, Mouchard dont des projets structurants pour les déplacements domicile travail et le tourisme ont été soutenus, comme comme ceux de la voie Grévy entre Dole et Mont-sous-Vaudrey ou la liaison vallée de la Vallière pour rejoindre Lons-le-Saunier.

France Mobilités, c'est une communauté ouverte à tous les acteurs de la mobilité : entreprises de transport, start-ups, collectivités locales, incubateurs, fonds d'investissements, organismes de formation, associations …
Dans une démarche de co-construction, tous sont appelés à participer à la création d'un environnement propice au développement de nouvelles mobilités, pour les voyageurs et les marchandises, en proposant des solutions concrètes et opérationnelles qui répondent aux besoins des porteurs de projets.

La démarche France Mobilités s'inscrit en complément opérationnel de la Loi d'Orientation des Mobilités, qui vise à moderniser le cadre législatif de la mobilité, et s'ancre dans les actions en faveur de l'innovation portées par l'Etat.

Elle participe à la promotion de l'innovation française portée par de nombreux acteurs institutionnels et s'appuie sur les démarches existantes (French Tech, France expérimentation Plan d'investissement d'avenir…) au bénéfice de ses membres.

La cellule régionale Bourgogne Franche-Comté est composée de l'Etat, la Région Bourgogne-Franche-Comté, l'ADEME, la Banque des Territoires et du CEREMA qui l'anime.

France Mobilités est une démarche partenariale et collective conçue pour soutenir l'expérimentation et le déploiement de projets concrets répondant aux besoins de mobilité de nos concitoyens. Elle est ouverte à tous les acteurs de la mobilité et est consultable à ce lien : https://www.francemobilites.fr/

France Mobilités
Une offre de service pour vous accompagner

Pour toutes informations écrivez à bourgognefranchecomte@francemobilites.fr

Je suis un porteur de projet de mobilité innovant
(collectivités, acteurs économiques, et associatifs)

- Contacter le facilitateur
- Candidater à des appels à projets
- Faire connaître ma solution de mobilité

Je suis une collectivité et je souhaite avancer sur les enjeux de mobilité sur mon territoire

- Contacter le facilitateur
- Candidater à des appels à projets
- Faire connaître mes projets de mobilité ou un retour d'expérience mobilité innovante

Je suis une structure ou je porte une initiative
(évènement, hackathon,…)

- Devenir partenaire de la démarche France mobilités
- Coorganiser un évènement, une initiative

Appel à projets en cours :

Avenir montagne mobilité : Le dispositif soutient en ingénierie des projets durables et innovants dans les territoires de montagne. Il est ouvert aux collectivités et autorités organisatrices des mobilités ainsi qu'à leurs partenaires privés. Les lauréats bénéficient d'un soutien financier à hauteur de 50 % de leur projet, limité à 200 000 euros, et d'un accompagnement technique réalisé par le CEREMA.
Informations utiles : https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/avenir-montagnes-mobilites-629

ACTION 27 Axe 7 – Améliorer la vie quotidienne pour les habitants ruraux

Renforcer le soutien aux clubs sportifs en milieu rural

Poursuivant l'objectif que l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 à Paris laisse un héritage sportif durable au sein de notre société, l'État souhaite renforcer l'offre d'équipements dans les territoires. Ainsi, le programme des équipements sportifs de proximité, annoncé en octobre dernier par le Président de la République en lien avec l'Agence nationale du sport, vise à construire 5000 terrains de sport d'ici 2024.
Pour l'année 2022, la région Bourgogne-Franche-Comté dispose d'une enveloppe de 3 305 000 euros pour la mise en place de ce programme.

Porteurs de projets éligibles :
- Les collectivités territoriales
- Les associations à vocation sportive : fédérations sportives agréées, associations affiliées à des fédérations sportives agréées, associations et groupement d'intérêt public intervenant dans le domaine des activités physiques et sportives.

Territoires éligibles :
- Les quartiers politiques de la ville (QPV)
- Les communes rurales dans les zones de revitalisation rural (ZRR) ou sous CRTE « rural », dans un bassin de vie comprenant au moins 50% de la population en ZRR.

Types d'équipements éligibles :
- Dojos solidaires- et salles d'arts martiaux, de boxe ou de danse aménagés dans des locaux en pieds d'immeubles propriétés des bailleurs sociaux
- Terrains de basket 3x3, terrains de hand 4x4, terrains de foot 5x5, mini terrains de baseball, mini terrains de hockey sur gazon, terrains de badminton, terrains de tennis, terrains de padel, terrains de squash
- Tables de tennis de table extérieures, tables de teqball extérieures, terrains de pétanque
- Blocs d'escalade mobiles
- Salles autonomes connectées et parcours de sport-santé connectés
- Plateaux multisports (city stade) avec ou sans piste d'athlétisme et plateaux de fitness
- Skate-parks, street workout, pumptracks
- Bassins mobiles d'apprentissage de la natation

Calendrier de la campagne

Les dossiers éligibles et complets devront être retournés à la délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports en fonction des thématiques selon le calendrier suivant :

- Programme des équipements sportifs de proximité (PEP), prochaines dates limites de dépôt : 30 juin, 30 août 2022
- Plan des équipements structurants fin de la campagne prévue le 15 juin 2022.

Pour plus d'informations sur les possibilités de subvention, vous pouvez joindre Monsieur Patrick EBEL : 06 23 76 56 98 – ce.sdjes39@ac-besancon.fr
Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports du Jura (SDJES)

CHIFFRES CLÉS

AGENCE NATIONALE DU SPORT

Portrait du territoire : les équipements sportifs

260 587
Habitants

54,00
Densité de population par km²

1 701
Nombre d'équipements sportifs

65,28
Taux d'équipements pour 10.000 habitants

3,53
Nombre d'équipements pour 10 km²

Structuration de l'offre et de la demande

46 %
Part des équipements en accès libre

95 %
Part des équipements ouverts toute l'année

65 %
Part des équipements disponibles aux individuels

ZOOM SUR LES EFFETS DE FRANCE RELANCE DANS LES TERRITOIRES RURAUX, 2 EXEMPLES JURASSIENS

ACTION 2

Axe 1 - Développer les projets alimentaires territoriaux (PAT) et les programmes agricoles expériementaux

Projet alimentaire territorial

438 200 euros de subventions ont été accordés par exemple au PAT DU du pays Lédonien pour plusieurs projets ayant notamment permis de développer la production bio locale et les circuits-courts rapprochant les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les collectivités territoriales et les consommateurs. De nombreux acteurs se sont inscrits dans la démarche, dont l'atelier d'insertion ELAN jardins.

S'inscrivent ainsi dans cette évolution, les projets de consolidation de la cuisine centrale de Lons-Le-Saunier, l'achat de serres et de matériel visant à développer des espaces tests-agricoles pluri-sites, ou encore le développement d'une filière de steack haché bio.

Le PAT du Pays Lédonien a été labellisé

L'appel à projets « structuration des filières »

2,2 millions d'euros de subventions ont été accordés lors de l'appel à projets structuration des filières. Un projet emblématique a permis de développer un circuit-court au coeur du Jura dans une logique de commerce équitable et de bien-être animal.

En effet, sur le modèle de la filière comté, la fusion de 2 acteurs locaux de l'agro-alimentaire, à savoir les entreprises Chays et Chazal, a donné corps à la création d'un atelier de fabrication dédié aux produits régionaux, comme la saucisse de Montbéliard.

L'entreprise Premier Plateau à Equevillon (39300) est lauréate de ce dispositif.

ACTION 16 Axe 5 – Accompagner et promouvoir la jeunesse

Déployer et promouvoir le volontariat territorial en administration

Le volontariat territorial en administration a été mis en place pour renforcer l'ingénierie dont bénéficient les territoires ruraux. C'est également l'occasion d'offrir une expérience valorisante à de jeunes diplômés d'un bac+2 minimum et âgés de 18 à 30 ans.
Un contrat à durée indéterminée de 12 à 18 mois est signé et une aide forfaitaire de 15 000 euros par jeune est versée à la structure d'accueil. Candidature au fil de l'eau Contact : pref-agenda-rural@jura.gouv.fr

RENCONTRE AVEC DES VOLONTAIRES

Mme Julia Husson, 22 ans, Master
Communautés de communes de la station des Rousses
Arrondissement de Saint-Claude

Ravie par ce poste qui correspond à ses centres d'intérêt et à sa formation initiale en sciences et vie de la terre et en protection des milieux montagneux, cette jurassienne d'origine, réalise ici, sa première expérience professionnelle.

Disponibles et à l'écoute, ses supérieurs lui permettent d'appréhender ses missions sans difficultés.
Mme Husson est chargée entre autres de la signalétique des pistes (ski, raquettes). Elle participe également à la création d'un bike-park au Fort-des-Rousses et à l'aménagement d'une aire de camping-car.

Sa bonne connaissance de l'environnement et ses capacités techniques en ski sont des atouts indéniables.
Enchantée d'exercer dans un domaine qui répond à toutes ses attentes, Mme Husson allie ainsi travail et centres d'intérêts.

Mme Appoline Sarrazin, 25 ans, Master
Association des maires du Jura

Contactée par l'association des maires du Jura, cette parisienne a quitté le poste qu'elle occupait depuis peu pour s'installer dans le Jura. C'est l'attrait du poste qui l'a convaincue !

Titulaire de plusieurs diplômes dans les domaines du tourisme, des nouvelles technologies, de la gestion des territoires et du développement local, elle contribue activement à accompagner les maires dans leur mandat.

Polyvalente, elle participe également aux actions en lien avec la communication, la formation et les questions juridiques.

Le cursus universitaire de Mme Sarrazin la prédestinait à devenir agent public, c'est dorénavant chose faite.
Elle souhaite à présent acquérir de l'expérience pour obtenir par la suite un contrat pérenne afin de mettre à profit ses connaissances.

L'année 2021 a permis à près de 300 collectivités sur le territoire national de bénéficier de ce dispositif.

Le mot du président : *Les élus sont ravis du travail réalisé par Julia Husson. Elle est très impliquée, et a tout à fait le profil pour travailler sur les missions qui lui ont été confiées, grâce à ses qualités et à sa formation.*
Le dispositif VTA nous a donné l'opportunité de l'accueillir, ce qui n'aurait pas été possible sans la participation de l'Etat du fait de la contraction des budgets de notre collectivité ces dernières années. Une belle rencontre pour une première expérience professionnelle réussie.

Le mot de la présidente : *Nous avons eu recours à un VTA afin de mieux accompagner les élus dans la réalisation de leurs projets. En complément de l'offre publiée sur https://vta.anct.gouv.fr/ nous avons utlisé le moteur de recherche pertinent de pôle-emploi.*
Très rapidement Apolline Sarrazin a su intégrer les codes de l'association et apporter ses contributions : production technique de webinaires, de visuels qui se retrouvent sur www.amjura.fr, la page Facebook /AMJura et le fil Twitter @l_amjura, soutien aux projets.

ACTION 23

Axe 6 – Renforcer et verdir la mobilité dans les territoires ruraux

Faciliter l'obtention du permis de conduire pour les jeunes des territoires ruraux

L'aide régionale au permis de conduire

POUR QUI ?

- Etre agé.e de 15 à 25 ans
- Etre engagé.e dans un parcours de formation ou demandeur d'emploi
- Sous condition de ressources financières si rattaché.e au foyer parental situé en Bourgogne-franche-comté
- Etre inscrit.e dans une auto-école de la région
- Effectuer 15 heures de bénévolat dans une association de son choix
- Toutes personnes à mobilité réduite de 15 à 30 ans (voir conditions)

COMMENT ?

- Le dossier de demande d'aide est disponible auprès des missions locales de Bourgogne-Franche-Comté. Il sera déposé lors d'un rendez-vous avec un référent de la mission locale.

COMBIEN ?

- L'aide régionale s'élève à 500 euros et est indivisible
- Elle est versée directement à l'auto-école

QUELS ENGAGEMENTS POUR LE BENEFICIAIRE ?

- Une seule demande d 'aide par bénéficiaire est acceptée
- L'aide régionale au permis de conduire n'est pas cumulable avec le dispositif du « permis de conduire à 1 euro par jour »

Quelques chiffres

En 2021, 226 jeunes ont été bénéficiaires du dispositif dans le Jura, et pour l'instant 99 jeunes en 2022.

CONTACT

Toutes les informations sont disponibles sur le site de la Région :

www.bourgognefranchecomte.fr/permisdeconduire

AGENDA
RURAL